

CARMIGNAC PORTFOLIO EM DEBT A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

LU1623763221

Reporting mensuel - 31/01/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

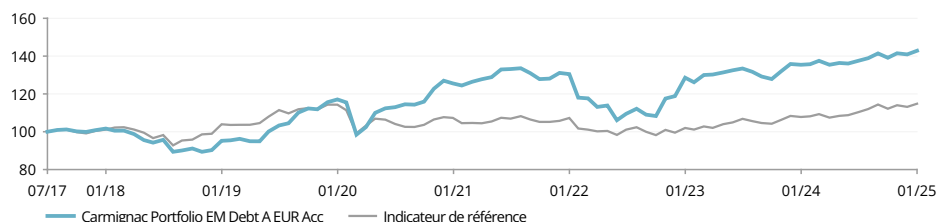
Carmignac Portfolio EM Debt promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des obligations et des devises sur les marchés émergents grâce à une approche flexible et de conviction. L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés au risque positifs, sur une durée de placement minimum recommandée de trois ans, ainsi que de générer une performance supérieure à son indicateur de référence.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/01/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 31/07/2017	3 ans	5 ans	Depuis le 31/07/2017
A EUR Acc	1.37	1.37	5.47	9.47	21.99	42.83	3.06	4.05	4.86
Indicateur de référence	1.48	1.48	6.51	7.04	0.45	14.82	2.29	0.09	1.86
Moyenne de la catégorie	0.97	0.97	11.67	7.76	5.03	20.88	2.52	0.99	2.56
Classement (quartile)	2	2	4	3	1	1	3	1	1

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
A EUR Acc	3.74	14.30	-9.37	3.24	9.84	28.07	-10.45	0.82
Indicateur de référence	4.42	8.89	-5.90	-1.82	-5.79	15.56	-1.48	0.42

STATISTIQUES (%)

	3	5	Création
	ans	ans	
Volatilité du fonds	11.3	11.2	10.0
Volatilité du benchmark	6.6	7.5	7.0
Ratio de Sharpe	0.1	0.3	0.4
Bêta	0.6	1.1	0.7
Alpha	0.0	0.1	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	4.1%
VaR de l'indicateur	3.2%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	0.9%
Derivés actions	-0.0%
Derivés taux	0.1%
Derivés devises	0.6%
Liquidités et Autres	-0.1%
Total	1.5%

Performances brutes mensuelles



A. Adjriou



A. Alecci

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	7.0
Yield to Maturity ⁽¹⁾	7.4%
Notation moyenne	BB+
Coupon moyen	5.9%
Nombre d'émetteurs obligations	62
Nombre d'obligations	97

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/07/2017
Actifs sous gestion du Fonds : 290M€ / 301M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/07/2017
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 59M€
VL (part) : 142.83€
Catégorie Morningstar™ : Global Emerging Markets Bond

GÉRANT(S) DU FONDS

Abdelak Adjriou depuis le 11/08/2023
Alessandra Alecci depuis le 11/09/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

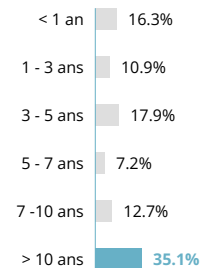
50% JPM GBI-EM Global Diversified Composite index + 50% JPM EMBI Global Diversified Hedged index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

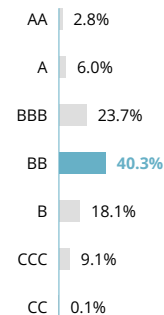
Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
Minimum % d'investissements durables 10%
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

CARMIGNAC PORTFOLIO EM DEBT A EUR ACC**ALLOCATION D'ACTIFS**

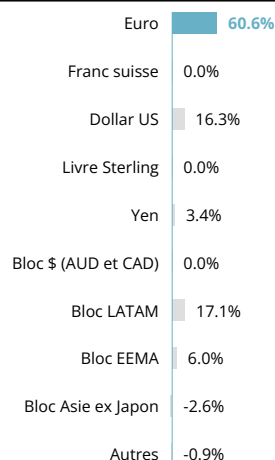
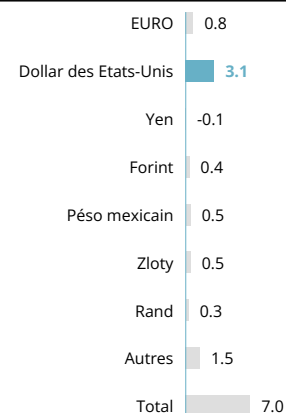
Obligations	89.5%
Emprunts d'Etat pays développés	0.5%
Europe	0.5%
Emprunts d'Etat pays émergents	70.3%
Afrique	22.0%
Amérique Latine	17.5%
Asie	7.5%
Europe de l'Est	17.1%
Moyen-Orient	6.2%
Emprunts privés pays développés	1.6%
Energie	0.3%
Finance	1.2%
Technologies de l'Information	0.1%
Emprunts privés pays émergents	17.2%
Consommation Discrétionnaire	0.3%
Energie	7.6%
Finance	5.7%
Industrie	1.1%
Matériaux	1.2%
Communication	0.9%
Services aux Collectivités	0.4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	10.5%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

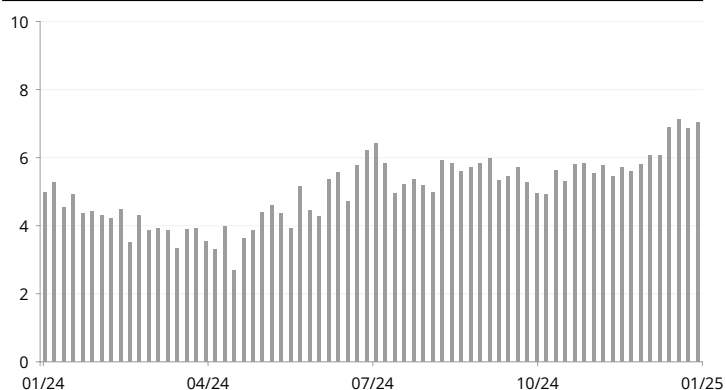
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION

Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE**SENSIBILITÉ GLOBALE - RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)****PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS**

Nom	Pays	Notation	%
POLAND 2.00% 25/08/2036	Pologne	Investment grade	5.0%
SOUTH AFRICA 8.00% 31/01/2030	Afrique du sud	High Yield	4.2%
SOUTH AFRICA 7.10% 19/11/2036	Afrique du sud	High Yield	3.4%
ARGENTINA 4.12% 08/03/2025	Argentine	High Yield	2.7%
CZECH REPUBLIC 1.95% 30/07/2037	Tchéquie	Investment grade	2.5%
SERBIA 1.50% 26/06/2029	Serbie	High Yield	2.4%
INDONESIA 7.00% 15/02/2033	Indonésie	Investment grade	2.4%
EGYPT 5.88% 11/06/2025	Egypte	High Yield	2.2%
INDONESIA 6.88% 15/04/2029	Indonésie	Investment grade	2.1%
IVORY COAST 6.88% 17/10/2040	Cote D'Ivoire	High Yield	1.9%
Total			28.8%

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- La principale actualité de ce début d'année a été l'investiture de Donald Trump, qui a donné lieu à la signature de plusieurs décrets, dont la probable instauration de droits de douane.
- La Réserve fédérale a opté pour une pause dans son cycle de baisse de taux, lors de sa réunion, en dépit d'une croissance du PIB moins vigoureuse qu'attendu au quatrième trimestre 2024, à +2,3%, mais en considérant un niveau d'activité vigoureux, à l'instar des données d'emploi ou des dépenses des consommateurs.
- La Banque centrale européenne (BCE) a pour sa part procédé à une baisse de son taux directeur de -25 points de base (pb), portant ce dernier à 2,75% alors que la croissance dans la zone a stagné au dernier trimestre 2024.
- Les dettes locales émergentes ont bien performé sur le mois, notamment au Brésil, les taux à 10 ans ont baissé, après une forte hausse en fin d'année 2024. Les taux locaux mexicains et colombiens se sont également inscrits en baisse, avec une bonne performance de la dette locale de ces pays.
- Les dettes externes émergentes (en devises fortes) ont bien performé dans le sillage d'un resserrement des spreads de crédit sur le mois.
- Sur le front des devises, la pause dans l'appréciation du dollar a bénéficié aux devises émergentes, qui ont bien performé. À cet égard, nous pouvons citer les devises des pays d'Amérique latine qui se sont inscrits en hausse sur le mois.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans un contexte de légère détente des taux d'intérêt aux États-Unis, le Fonds a enregistré une performance positive, en léger retrait par rapport à son indicateur de référence.
- Côté dette locale, nous avons bénéficié de nos positions sur les taux locaux brésiliens et tchèques.
- Sur la partie de la dette externe, nos positions sur la dette souveraine de l'Équateur, de l'Égypte et de l'Argentine ont contribué positivement à la performance.
- En revanche, dans un contexte où les spreads de crédit se sont resserrés, nos protections visant à réduire notre exposition à ce marché ont connu une contribution négative.
- Enfin, sur le front des devises, nous avons bénéficié de nos positions sur le real brésilien, le peso colombien et le zloty polonais. En revanche, nos positions vendeuses sur le yuan chinois ont quelque peu pesé sur la performance.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Dans un contexte de résilience de la croissance mondiale et d'une inflation qui continue de baisser progressivement, nous nous attendons à ce que les principales banques centrales des pays développés et émergents, poursuivent progressivement leur assouplissement monétaire. Ainsi, nous maintenons un niveau de sensibilité au taux relativement élevé, qui a toutefois été légèrement abaissé en fin de période.
- Sur les taux locaux, nous privilégions les banques centrales qui sont en retard sur le cycle, comme le Mexique, le Brésil et certains pays d'Europe de l'Est (Hongrie) qui bénéficient de taux réels élevés.
- Sur le front de la dette externe émergente, nous sommes prudents à l'égard de la dette « investment grade » à plus long terme, car les spreads sont déjà relativement serrés. Cela dit, nous voyons des opportunités parmi les titres à haut rendement notés, comme la Côte d'Ivoire, et la Colombie. Nous sommes également favorables à certains émetteurs moins bien notés dont les fondamentaux s'améliorent, comme l'Argentine.
- Sur le mois, nous avons renforcé nos positions sur la dette externe hongroise suite à notre voyage. La Hongrie a une politique monétaire et fiscale très orthodoxe, avec une inflation sous contrôle et avec un excédent de la balance commerciale. Malgré ces bons fondamentaux, le pays offre un spread attractif.
- Au contraire, nous avons réduit nos positions sur la dette externe roumaine. Les marges de crédit (les spreads) se sont écartées dans un contexte de risque politique accru en amont des élections, et de détérioration du déficit budgétaire qui s'est élevé à 8,7 % du PIB en 2024, bien au-delà de l'objectif de 5 %.
- Sur le crédit, nous maintenons notre biais positif, quoique prudent en raison des valorisations élevées, et conservons un niveau conséquent de couverture sur l'Itraxx Xover pour protéger le portefeuille du risque d'élargissement des spreads.
- Dans un contexte de résilience de la croissance mondiale et d'une inflation qui continue de baisser progressivement, nous nous attendons à ce que les principales banques centrales des pays développés et émergents, poursuivent progressivement leur assouplissement monétaire. Ainsi, nous maintenons un niveau de sensibilité au taux relativement élevé, qui a toutefois été légèrement abaissé en fin de période.



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

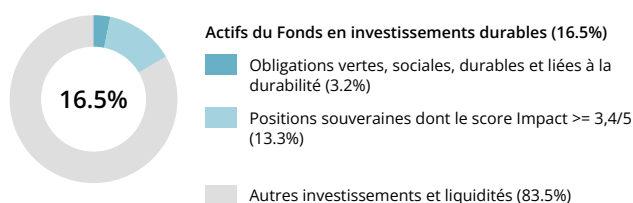
- Un minimum de 10% des actifs nets du Compartiment sont investis dans 1) des émetteurs de dette souveraine ou quasi souveraine des marchés émergents classés dans le quartile supérieur des scores de durabilité ($\geq 3,4/5$) ; OU 2) des obligations d'entreprises ou souveraines vertes, sociales, durables et liées à la durabilité;
- L'univers d'investissement composé de dette d'entreprise est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 1%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- 60% au moins de l'actif net du portefeuille sont investis dans de la dette émergente souveraine et quasi souveraine dans le respect des règles suivantes relatives à la composition du portefeuille, 60% de ces investissements présenteront une note de durabilité égale ou supérieure à 3 selon le système de notation, 90% de ces investissements présenteront une note de durabilité égale ou supérieure à 2,6 selon le système de notation et la note de durabilité moyenne pondérée en fonction de l'exposition sera supérieure à 3.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	62
Nombre d'émetteurs notés	60
Taux de couverture	96.8%

Source: Carmignac

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)



Le système de notation "Impact" propriétaire ESG sur la dette gouvernemental émergente identifie les risques et opportunités liées à l'ESG et les intègre dans les décisions d'investissement. L'approche utilise des données venant de sources publiques et des ajustements qualitatifs peuvent être effectués afin de refléter des événements récents non encore pris en compte dans les indicateurs. Le système de notation numérique va de 1 (mauvais) à 5 (bon) avec 3 comme point neutre pour chaque pays.

Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

ANALYSE SOUVERAINE

NOTE INTERNE ESG

Carmignac Portfolio EM Debt A EUR Acc	Indicateur de référence*
3.1	3.1

RÉPARTITION DE NOTES PAR COMPOSANTS

	Fonds	Indicateur de référence*
Environnement	3.6	3.5
CO2 par habitant	3.2	2.9
Part d'énergies renouvelables	4.0	4.0
Ajustement	-0.1	-0.1
Social	3.0	3.0
Education	3.1	3.3
Espérance de vie	2.7	2.8
Indice de GINI	3.0	3.0
PIB par habitant	3.1	3.2
Ajustement	0.1	-0.2
Gouvernance	2.9	2.8
Balance courante	3.0	3.2
Position d'endettement	2.8	2.8
Position fiscale	2.2	2.3
Ajustement	-0.2	-0.4
Général	3.2	3.1
Score d'allocation dans les pays ≥ 2.6	96.9%	94.2%
Score d'allocation dans les pays ≥ 3	69.5%	64.9%

*Indicateur de référence : 50 JP Morgan GBI Emerging Markets Global Diversified Composite Unhedged EUR Index JGENVUEG 50 JPMorgan EMBI Global Diversified EUR hedged Index JPEIDHEU

Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

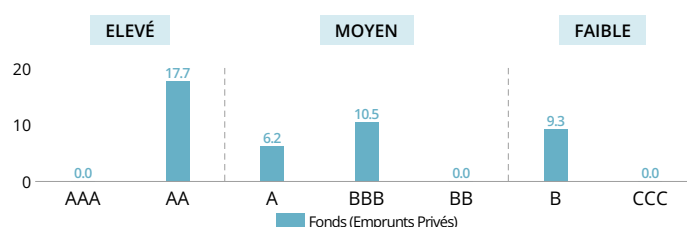
Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DES OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Carmignac Portfolio EM Debt A EUR Acc
A

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 43.8%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
ING GROEP NV	1.2%	AA
BANCO MERCANTIL DEL NORTE SA GRAND CAYMAN BRANCH	0.6%	AA
BBVA MEXICO SA INSTITUCION DE BANCA MULTIPLE GRUPO FINANCIERO	0.5%	AA
MEDCO MAPLE TREE PTE LTD	0.4%	AA
BANCO MERCANTIL DEL NORTE SA DE CV	0.3%	AA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	31/07/2017	CAUEMAE LX	LU1623763221	Max. 1.2%	Max. 2%	—	1.4%	0.38%	20%	—
F EUR Acc	31/12/2020	CAUEMFE LX	LU2277146382	Max. 0.65%	—	—	0.85%	0.38%	20%	—
I EUR Acc	24/04/2024	CAREMIE LX	LU2638444914	Max. 0.65%	—	—	0.77%	0.38%	20%	EUR 10000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

PAYS ÉMERGENTS : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/01/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.